



Pour en savoir plus

Les données présentées dans ce bulletin proviennent de l'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise, 2017* de Statistique Canada. Pour de plus amples renseignements sur l'enquête, veuillez consulter le site Web de [Statistique Canada](http://www.statcan.gc.ca).

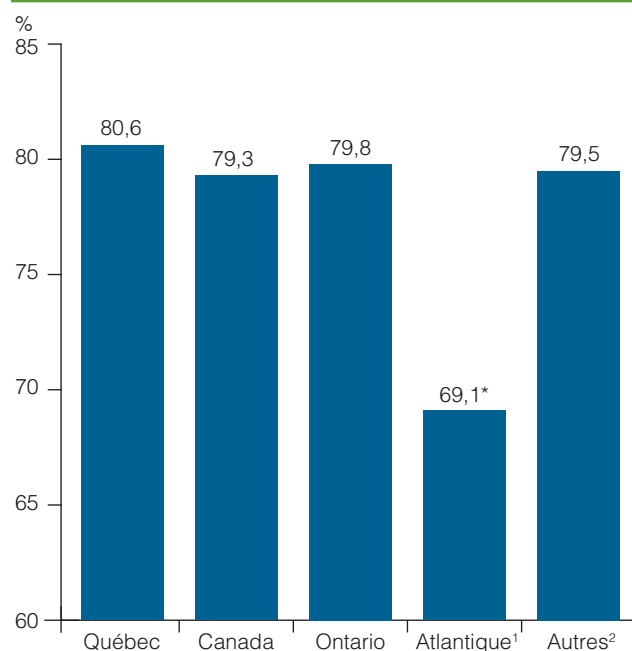
Huit entreprises québécoises sur dix ont innové entre 2015 et 2017

Selon les résultats de l'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*¹ de 2017, 80,6% des entreprises de 20 employés et plus ont innové au Québec entre 2015 et 2017, c'est-à-dire qu'elles ont introduit une nouveauté au sein de leur entreprise². L'Ontario (79,8%) et l'ensemble du Canada (79,3%) affichent sensiblement les mêmes proportions que le Québec. La région de l'Atlantique, qui comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, affiche quant à elle une proportion d'entreprises novatrices nettement moins élevée que le Québec et les autres provinces et territoires (69,1%). Enfin, dans l'ensemble des autres provinces et territoires du Canada, ce sont 79,5% des entreprises qui ont innové entre 2015 et 2017.

L'innovation dans les entreprises du Québec entre 2015 et 2017

Marianne Bernier, économiste

Figure 1
Proportion d'entreprises qui ont introduit une innovation entre 2015 et 2017, Québec, autres régions et Canada



* Indique que le taux est significativement différent des taux des autres régions.

1. La région de l'Atlantique comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick

2. Les autres provinces et territoires comprennent le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise, 2017*

1. Le questionnaire de l'enquête s'appuie sur la troisième édition du Manuel d'Oslo: Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation publié en 2005 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

2. Une innovation est la mise en oeuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures. Cette nouveauté peut être déjà existante dans l'un des marchés de l'entreprise ou non.

Le secteur de la finance et des assurances affiche le taux d'innovation le plus élevé au Québec

Comme la plupart des phénomènes industriels, l'innovation varie selon le secteur d'activité. Par exemple, les industries des services professionnels, scientifiques et techniques, et de la finance et des assurances, sauf les autorités monétaires, affichent de fortes proportions d'entreprises novatrices.

Leurs taux frôlent 90 % au Québec, ce qui dans le cas de l'industrie de la finance et des assurances (89,7 %) est significativement plus élevé que le taux pour l'ensemble des entreprises (80,6 %). À l'inverse, l'industrie de la gestion de sociétés et d'entreprises se distingue des autres par une proportion significativement moins élevée d'entreprises qui ont innové entre 2015 et 2017 (55,7 %).

Tableau 1

Proportion d'entreprises qui ont introduit une innovation entre 2015 et 2017, Québec et Canada

	Québec		Canada	
	%	Cote	%	Cote
Ensemble des entreprises	80,6	A	79,3	A
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	68,9	B	67,1	B
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	71,8	B	72,2	A
Services publics	84,5	B	82,2	B
Construction	71,3	B	75,0	B
Fabrication	86,6	A	85,5	A
Commerce de gros	84,4	A	85,1	A
Commerce de détail	86,0	B	79,7	B
Transport et entreposage	66,1	B	70,2	B
Industrie de l'information et industrie culturelle	83,5	B	87,2*	A
Finance et assurances excluant les autorités monétaires	89,7*	A	86,6*	A
Services immobiliers et services de location et de location à bail	72,5	B	72,6	B
Services professionnels, scientifiques et techniques	89,3	B	87,0*	A
Gestion de sociétés et d'entreprises	55,7	E	56,1*	B
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	64,2*	B	69,9	B

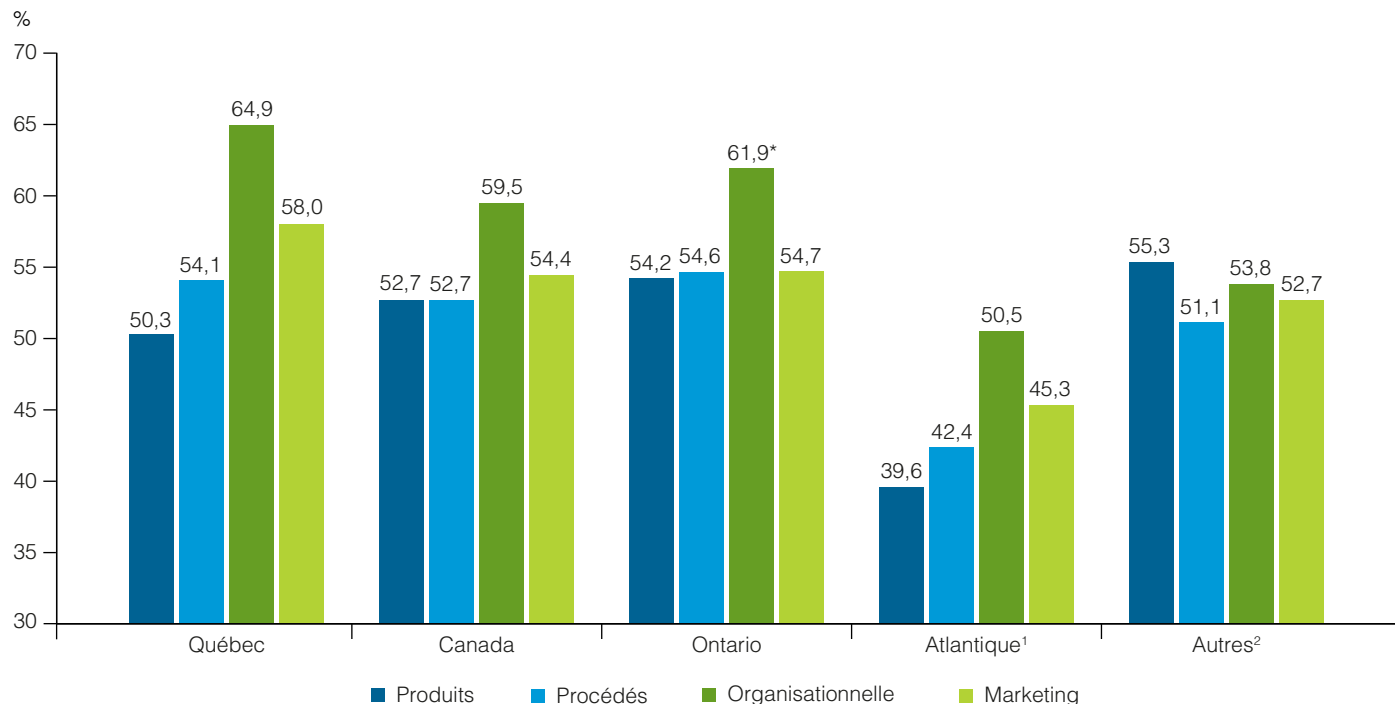
* Indique que le taux du secteur se distingue de celui de l'ensemble des entreprises dans une région donnée.

Près de 65 % des entreprises du Québec ont introduit une innovation organisationnelle

Selon la troisième édition du *Manuel d'Oslo*, il existe quatre types d'innovation regroupés en deux grandes catégories. Il y a l'innovation technologique, qui englobe l'innovation de produits et de procédés et l'innovation non technologique, qui regroupe l'innovation organisationnelle et l'innovation en marketing. L'innovation organisationnelle semble la plus fréquente parmi les entreprises. De fait, 64,9 % des entreprises déclarent avoir introduit une innovation organisationnelle entre

2015 et 2017. Les trois autres types d'innovation, qui touchent le marketing, les procédés et les produits, ont été introduits respectivement par 58,0 %, 54,1 % et 50,3 % des entreprises au Québec. On observe sensiblement le même portrait au Canada, en Ontario et en Atlantique où l'innovation organisationnelle arrive en tête suivie de l'innovation en marketing puis des deux types d'innovation technologique. Seul le reste du Canada affiche des taux quasi égaux pour les quatre types d'innovation.

Figure 2

Proportion d'entreprises qui ont introduit une innovation entre 2015 et 2017 selon le type d'innovation, Québec, autres régions et Canada


* Indique que le taux est significativement différent des taux des autres types d'innovation pour une région donnée.

1. La région de l'Atlantique comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick

2. Les autres provinces et territoires comprennent le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2017

Tableau 2

Proportion d'entreprises qui ont introduit une innovation entre 2015 et 2017, selon le type d'innovation, Québec

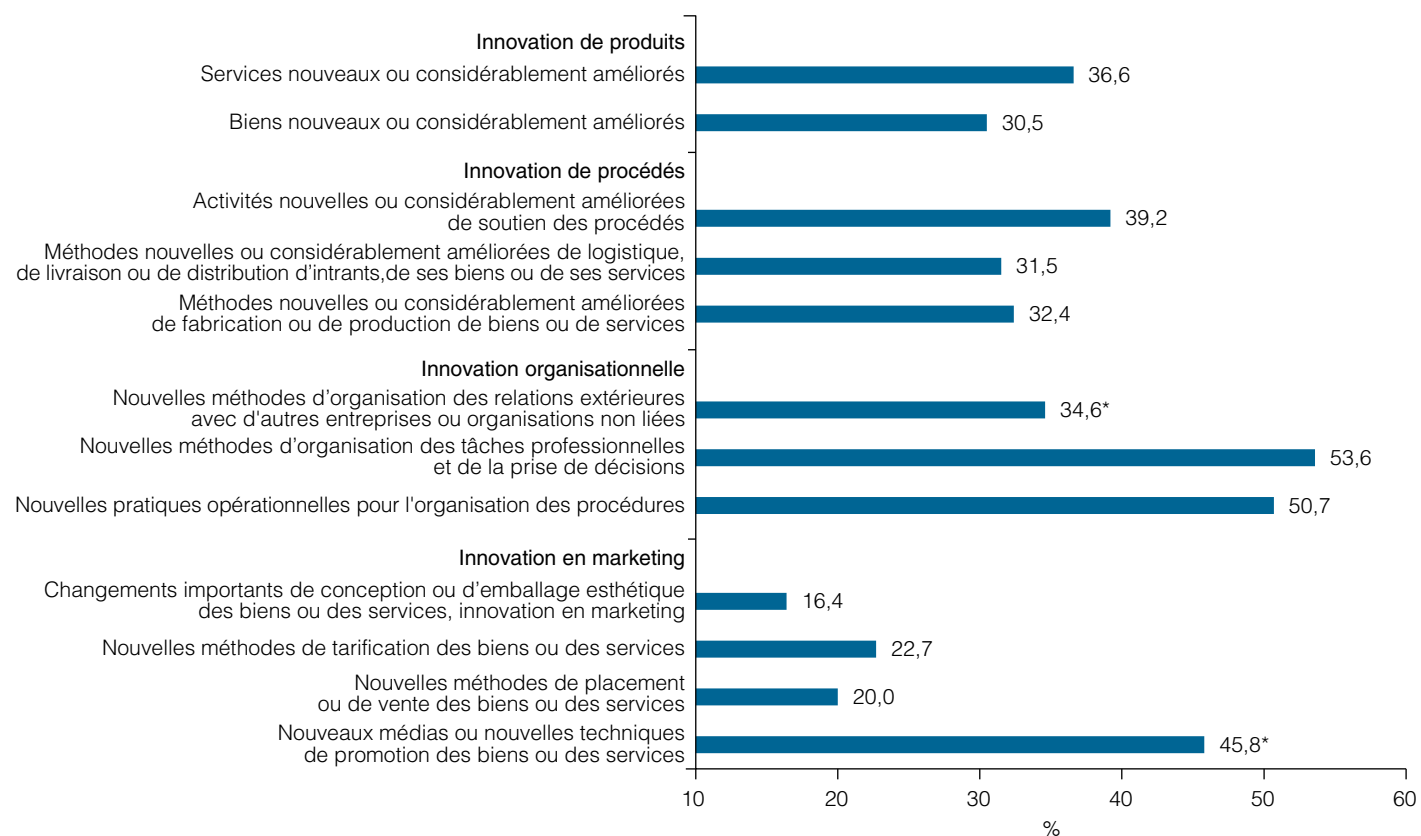
	Innovation de produits		Innovation de procédés		Innovation en marketing		Innovation organisationnelle	
	%	Cote	%	Cote	%	Cote	%	Cote
Ensemble des entreprises	50,3	A	54,1	A	64,9	A	58,0	A
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	50,3	A	54,6	B	56,9	B	47,8	B
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	37,7*	B	49,0	B	50,1	B	41,7*	B
Services publics	37,5*	B	62,3	B	61,1	B	54,5	E
Construction	54,6	B	38,8	B	59,6	B	39,1*	B
Fabrication	31,4*	B	65,7*	A	68,9	A	53,7	A
Commerce de gros	56,4	A	58,4	B	66,1	B	63,7	B
Commerce de détail	60,5	B	50,5	B	65,3	B	72,0	B
Transport et entreposage	46,3	B	50,2	B	54,0	B	37,1*	B
Industrie de l'information et industrie culturelle	40,1*	B	51,6	B	65,0	B	65,8	B
Finance et assurances excluant les autorités monétaires	66,4*	B	75,9*	B	85,0*	A	76,9*	B
Services immobiliers et services de location et de location à bail	47,4	E	52,3	E	61,4	E	58,9	E
Services professionnels, scientifiques et techniques	71,8*	B	63,1	B	77,2	B	65,7	B
Gestion de sociétés et d'entreprises	68,0*	B	32,0*	B	37,7*	B	43,7	E
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	26,1*	B	38,3*	B	52,4	B	53,1	B

* Indique que le taux du secteur se distingue de celui de l'ensemble des entreprises dans une région donnée.

Chaque type d'innovation inclut plusieurs activités d'innovation. À titre d'exemple, l'innovation de produits fait référence à l'introduction de biens nouveaux ou considérablement améliorés et à celle de services nouveaux ou considérablement améliorés. Certaines activités sont plus effectuées que d'autres puisqu'elles sont plus faciles à mettre sur pied. Parmi les activités populaires, on trouve les méthodes d'organisation des responsabilités de travail et de la prise de décision (53,6%) et les pratiques opérationnelles pour l'organisation des procédures (50,7%) qui sont nouvelles pour un peu plus de la moitié des entreprises entre 2015 et 2017. Ces deux activités

sont autant utiles pour les industries du secteur des biens que celui des services. À l'inverse, trois des quatre activités d'innovation de marketing ont été introduites seulement par deux entreprises sur dix ou moins. De fait, les nouvelles façons de tarifier (22,7%), de placer (20,0%) et d'emballer (16,4%) les produits sont nettement moins fréquentes que les nouvelles techniques de promotion des biens et des services (45,8%).

Figure 3
Proportion d'entreprises qui ont introduit une activité d'innovation entre 2015 et 2017, Québec



* Indique que le taux est significativement différent des taux des autres activités d'innovation pour un type d'innovation donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2017

Définitions¹

Innovation de produits : Introduction sur le marché d'un bien ou d'un service nouveau ou considérablement amélioré en ce qui concerne ses capacités, sa convivialité, ses composantes ou ses sous-systèmes.

Innovation de procédés : Mise en œuvre de processus de production, de méthodes de distribution ou d'activités de soutien nouveaux ou considérablement améliorés pour les biens ou les services de cette entreprise.

Innovation organisationnelle : Mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle intégrée aux pratiques opérationnelles de l'entreprise (y compris la gestion du savoir), à l'organisation du lieu de travail ou aux relations extérieures, et qui n'a pas été utilisée antérieurement par cette entreprise. Cette méthode doit être le résultat de décisions stratégiques prises par la direction.

Innovation en marketing : Mise en œuvre d'un nouveau concept de marketing ou d'une nouvelle stratégie se démarquant notablement des méthodes de marketing existantes de cette entreprise et qui n'ont jamais été utilisés auparavant.

¹ Ces définitions se trouvent dans le questionnaire de l'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2017 de Statistique Canada.

Notice bibliographique suggérée

BERNIER, Marianne (2019). « L'innovation dans les entreprises du Québec entre 2015 et 2017 », *Science, technologie et innovation en bref*, [En ligne], avril, Institut de la statistique du Québec, p. 1-6. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201904.pdf].

Note méthodologique

Statistique Canada a mené l'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2017 auprès des entreprises d'au moins 20 employés ayant des revenus de 250 000\$ ou plus. Ces entreprises sont réparties dans 14 secteurs industriels du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012 : agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11); extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21); services publics (SCIAN 22); construction (SCIAN 23); fabrication (SCIAN 31-33); commerce de gros (SCIAN 41); commerce de détail (SCIAN 44-45); transport et entreposage (SCIAN 48-49); industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51); finance et assurances, sauf les autorités monétaires (SCIAN 52 excluant 521); services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53); services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54); gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55) et services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (SCIAN 56). Les données sur l'innovation sont recueillies pour une période de trois ans, de 2015 à 2017.

De plus, afin d'obtenir une mesure régionale de l'innovation, Statistique Canada a stratifié l'échantillon en quatre régions : le Québec, l'Ontario, l'Atlantique et le reste du Canada. La région de l'Atlantique comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Le reste du Canada correspond aux autres provinces et territoires : le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

La mesure de précision fournie par Statistique Canada est une cote basée sur l'erreur-type et le nombre d'observations : A signifie très fiable (erreur-type entre 0 % et 2,49 %), B signifie fiable (erreur-type entre 2,50 % et 7,49 %) et E signifie à utiliser avec précaution (erreur-type entre 7,50 % et 14,99 %). Lorsque nous avons effectué les tests de différence pour comparer deux résultats (avec un seuil de 5 %), nous avons utilisé la borne supérieure de l'erreur-type. Il s'agit d'une méthode conservatrice, mais qui nous assure d'obtenir des résultats significativement différents.

Sur le même sujet

L'innovation au Québec fera l'objet d'un bulletin détaillé qui sortira à l'automne 2019. Ce bulletin présentera notamment une ventilation des résultats par taille d'entreprise ainsi que des comparaisons avec l'édition 2012.

Ce bulletin a été réalisé par : Marianne Bernier, économiste
marianne.bernier@stat.gouv.qc.ca

Direction générale adjointe
aux statistiques et à l'analyse
économiques :

Pierre Cauchon, directeur général adjoint

Ont collaboré à la réalisation :

Julie Boudreault, révision linguistique
Emilie Coulombe, mise en page
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Direction des statistiques économiques
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411, poste 3213
ou 1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2019
ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm